



Formation des référents sécurité



Objectifs

La formation permet aux référents S&ST :

- Comprendre les responsabilités légales et le rôle du Référent SST
- Acquérir les compétences pour évaluer les risques professionnels
- Proposer, mettre en œuvre et suivre des actions de prévention
- Contribuer à la culture sécurité dans l'entreprise
- Développer une posture d'acteur ressource en SST

Programme

- Le référent Santé & Sécurité au Travail (RS&ST)
- La réglementation Santé & Sécurité au travail (S&ST)
- La Prévention des Risques Professionnels (PRP)
- Les missions Spécifiques de Référent S&ST

Évaluation sur base des mises en situation et quizz

Points forts

- Formateur expérimenté dans le domaine de la prévention
- Pédagogie active et engageante (ludopédagogie, cas pratiques)
- Adaptation au contexte de l'entreprise
- Outils concrets transférables sur le terrain



Durée : 5 jours (35h)



Recyclage : 3 ans



Public :

Personne compétente désignée
Référent Sécurité de l'entreprise



Pré-requis : être désigné
référent sécurité



Tarif : sur devis



Validation : certificat
de réalisation remise
au stagiaire

Pour aller plus loin

Modalités pédagogiques

En présentiel sur le site de l'entreprise.

Méthodes pédagogiques

Mise en situation des stagiaires avec des cas pratiques propre à leur organisation. Interaction permanente.
Utilisation de la ludopédagogie à travers divers ateliers



Viaud expertise
QSE

Programme détaillé

- 1 Le référent Santé & Sécurité au Travail (RS&ST) :
 - Identifier le cadre juridique du RS&ST
 - Identifier les rôles et missions du RS&ST
- 2 La réglementation Santé & Sécurité au Travail (S&ST) :
 - Appliquer la réglementation en S&ST
 - Identifier les documents obligatoires
 - Compléter les affichages obligatoires et la signalisation S&ST
- 3 La Prévention des Risques Professionnels (PRP) :
 - Établir une démarche globale de prévention des risques professionnels (les enjeux, les coûts, les acteurs de la prévention, etc.)
 - Concevoir un Document Unique (DUER/ PAPRIACT) issue de l'EvRP (les étapes, les risques / UT, les cotations, le suivi des mesures)
- 4 Les missions spécifiques de Référent S&ST :
 - Interpréter les accidents du travail et les maladies professionnelles (Terminologie, origines, méthode d'analyse)
 - Définir l'accueil des nouveaux salariés
 - Administrer un Registre d'Accidents Bénins
 - Définir une procédure IQP de vérification des installations (Initiales, Quotidiennes et Périodiques)
 - Repérer les plans de prévention de coactivité

